

Pseï

Pour citer cet article :

J-F. Guilhaudis,
" Présentation de la chronique : Objet et concept, méthode, organisation, auteurs ",
, Numéro 1, , ,
mis en ligne le 17 août 2015.
URL : <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=359>

[Voir l'article en ligne](#)

AVERTISSEMENT

Les publications du site REVEL sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Conditions d'utilisation - respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle

L'accès aux références bibliographiques et au texte intégral, aux outils de recherche ou au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs.

Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement et notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site Revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés sur les postes des utilisateurs ou imprimés par leur soin.

L'université de Nice-Sophia Antipolis est l'éditeur du portail REVEL@Nice et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site.

L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe Revel.

Présentation de la chronique : Objet et concept, méthode, organisation, auteurs

J-F. Guilhaudis

I Objet et concept.

La chronique « Sécurité et insécurité européenne et internationale » entend présenter l'année écoulée, à partir d'un concept moderne, c'est à dire large, pluridisciplinaire, de la sécurité européenne et internationale et en considérant que, particulièrement à l'heure actuelle, sécurité et insécurité sont très étroitement mêlées. La seconde découle très souvent d'activités visant à assurer la première. Qu'il s'agisse de la longue suite des guerres d'Irak ou des opérations de paix, les exemples ne manquent pas à cet égard.

Le champ d'étude « sécurité et insécurité européenne et internationale », également conçu de manière large, a été décomposé en huit rubriques :

Puissances et impuissances, acteurs de la sécurité et de l'insécurité internationale ;

Alliances, coalitions, organismes de sécurité collective ;

Bases, installations, facilités militaires ;

Dépenses de défense et de sécurité ;

Armements et transferts ;

Conflits, grandes épidémies, catastrophes, victimes ;

Désarmement ;

Etat du système et de l'ordre international.

La délimitation de ces rubriques peut naturellement être discutée. On peut s'étonner, par exemple, que la question des bases, installations et facilités militaires n'ait pas été réunie avec celle des puissances ou des alliances. On a choisi de l'isoler pour ne pas « oublier » une question de première importance. On ne peut qu'être frappé, en effet, par la différence considérable de la quantité et de la qualité de l'information disponible selon les questions. Les bases, les installations... sont trop négligées.

Ces rubriques seront adaptées, si nécessaire, à mesure que cette chronique se développera au cours des années. L'important est que les rubriques et sous rubriques ne laissent pas de côté une question de sécurité ou insécurité internationale.

Certaines de ces rubriques, celles qui intéressent les dépenses militaires, les transferts, les conflits ou le désarmement, sont très classiques. Elles peuvent néanmoins faire l'objet d'approches au moins en partie originales. D'autres sont moins habituelles. C'est le cas des trois premières, pour lesquelles l'information est à la fois foisonnante et peu disponible de manière organisée et satisfaisante. La dernière, sur l'état du système et de l'ordre international, est certainement la plus nouvelle. Elle procède de la volonté d'essayer, une fois rassemblés, sur tous les points considérés comme pertinents, les événements significatifs de l'année, d'avoir une vue d'ensemble.

Rapporter les événements recensés dans les différentes rubriques en les rapprochant les uns des autres et essayer de dégager une vue d'ensemble est une composante importante de cette chronique. Toutefois l'aspect majeur de son concept est relatif à la manière de concevoir ce dont il faut rendre compte. La chronique Sécurité et insécurité internationale ne se limite pas à signaler, comme cela se fait à l'ordinaire, ce que les médias, les spécialistes et le(s) chroniqueur(s) ont trouvé digne d'intérêt, significatif. Elle entend donner chaque année une image de la situation existant pour chacune des rubriques, ce qui est beaucoup plus exigeant,

puisqu'il s'agit de signaler à côté de ce qui change et se manifeste, ce qui demeure et ne se signale pas.

II Méthode

De ce concept découle une méthode. Si on veut, par exemple, pouvoir donner chaque année une image des alliances collectives, de ce qui s'est passé les concernant et de leur état, il faut savoir précisément ce dont il faut rendre compte, c'est-à-dire les avoir identifiées, et bien les connaître.

Elémentaire, dira-t-on, chacun sait qu'existe l'OTAN.... et il suffit d'aller sur Internet ou dans les annuaires et revues spécialisées pour avoir le reste. Qui tente de le faire s'aperçoit très vite que l'on n'aboutit qu'à de piètres résultats. Il est assez ordinaire de confondre défense et sécurité collective, en d'autres termes de ne pas avoir de notion précise des alliances et des organismes de sécurité collective, de présenter comme des bases militaires de simples facilités, d'exagérer ou de sous estimer certaines puissances, de voir le désarmement là où il n'est pas... Le lecteur pourra constater que les déficiences en ces matières sont nombreuses et graves et qu'il en découle souvent une présentation très déformée de la réalité.

Pour éviter ces inconvénients, il faut accompagner le suivi de l'actualité de Repères et l'adosser à des informations organisées et à jour.

Les **Repères** sont en quelque sorte les clefs de la bonne compréhension des rubriques et des événements qui font l'actualité. La possession de l'arme nucléaire est par exemple, actuellement, s'agissant de la puissance militaire dont il est question dans la première rubrique, le repère principal. Elle est aussi un repère majeur au titre des rubriques armements et transferts et désarmement. En matière de groupements politico- militaires, le repère principal est une distinction- entre les alliances, les coalitions et les organismes de sécurité collective. Il est essentiel, pour la qualité du suivi de l'actualité et les évaluations que l'on peut en faire, que les repères, nombreux et situés à des niveaux différents d'analyse, n'aillent pas de soi, « sans dire ». Ils doivent être formulés, explicités. Il faut que soient données à leur propos les informations pertinentes. Les repères correspondent au cadre intellectuel, ils cernent les rubriques et sous rubriques. Ce sont des jalons, que l'on doit poser quand cela est nécessaire. Ils fixent les notions, soulignent les distinctions nécessaires, signalent les vrais et faux problèmes, marquent les principales idées et les données les plus importantes. Or les repères sont souvent absents, non dits, ou très approximatifs et flous, y compris dans les publications spécialisées. Ils ont donc constitué dans cette première chronique « Sécurité et insécurité internationale », une priorité.

Le **suivi de l'actualité**, dans le type de chronique que nous proposons, est exigeant. Il ne s'agit pas simplement de souligner ce dont les medias on fait leur « une » ou ce qu'ils ont signalé, de procéder au suivi systématique des sources que les repères ont permis d'identifier, institutions de recherche et surtout acteurs de la sécurité et de l'insécurité.

Les informations utiles et nécessaires, pour mettre l'actualité en perspective, ne sont que très rarement toutes disponibles. On dispose généralement des informations proches des événements. Si un Etat décide de passer d'un statut de non alignement à un statut de neutralité ou l'inverse, on parviendra normalement à cerner le contexte de cette décision et aura assez vite un échantillon de commentaires. Mais, sauf extraordinaire, on ne trouvera pas d'analyse s'appuyant sur une bonne connaissance de la neutralité et du non alignement, qui ne font plus partie du paysage actuel de la sécurité internationale. Si un différend met en cause

l'interprétation d'un traité, on trouvera peut-être les arguments des deux camps mais, à moins qu'il ne soit récent, on aura beaucoup de peine à avoir une présentation satisfaisante du dit traité. Celles qui existent sont, à l'habitude, extrêmement sommaires. Il y a naturellement des études plus fouillées mais elles restent à synthétiser et elles sont souvent anciennes. Le travail reste donc le plus souvent à faire. A l'heure de l'omniprésence d'Internet, les informations sont surabondantes, mais l'information de qualité, nécessaire à des évaluations fines et bien étayées, fait généralement défaut. Cette observation est valable pour toutes les rubriques de la chronique sécurité et insécurité internationale.

Il faut donc, pour l'essentiel, rassembler, organiser, créer cette information. C'est l'objet des **Notes d'information**. Elles sont destinées à énoncer de manière synthétique et organisée ce qu'il est nécessaire de connaître. Celles qui ont un objet de même nature- un traité, une institution, un conflit... - respectent un « modèle » de note. Relativement brèves les Notes doivent satisfaire une exigence de qualité élevée et elles doivent être, c'est un point majeur, tenues à jour par leur auteur.

Notre objectif est d'avoir, aussi vite que possible, les notes d'information correspondant aux principaux repères de chaque rubrique. Au repère distinguant les alliances, les coalitions et les organismes de sécurité collective devront ainsi correspondre des Notes sur les alliances collectives, les alliances bilatérales des principales puissances, les coalitions, les principaux organismes de sécurité collective ; au repère traités et accords de désarmement une Note en fournissant une liste et sur chacun des indications synthétiques. Ce type de note, le plus directement en relation avec la partie **Repères et Actualité**, est d'un niveau de généralité élevé. Devront lui être adjointes, dans la mesure du possible, des notes, plus spécialisées sur, s'agissant des alliances, l'OTAN, l'OTSC etc..., sur le TNP ou tel ou tel autre traité de désarmement. Si l'OTAN procède à une réforme de son organisation ou de sa doctrine nucléaire, d'autres notes plus précises encore seront utiles voire nécessaires. Les notes se répartiront ainsi en niveaux différents de spécialisation, qui ne sont pas des niveaux de qualité.

III Organisation

La chronique est organisée en deux parties : **Repères et actualités** et **Notes d'information**. Elle comporte *in fine* un **Index**, pour l'ensemble.

La partie **Repères et actualité** comporte un article par rubrique de la chronique, soit 8 articles. Les indications **Repères et Actualité** s'insèrent dans un plan par ailleurs classique. Les repères ne sont pas rassemblés au début de chaque rubrique mais énoncés à mesure des développements, en relation directe avec l'actualité voire, parfois, en cours de texte, après un fait d'actualité. Ils sont identifiés par le mot « **Repères** » et figurent en Italiques tandis que les faits d'actualité désignés par « **Actualité** » sont en caractère romain.

Malgré l'attention qui leur a été accordée, les repères signalés cette année restent évidemment à parfaire. Une fois qu'ils auront été tout à fait bien identifiés, énoncés et situés les uns par rapport aux autres dans chaque rubrique et dans l'ensemble des rubriques, ils deviendront un élément essentiellement stable dans « Sécurité et insécurité internationale ». L'on ne doit toutefois pas écarter la possibilité d'évolutions en ce qui les concerne. Et il faut se poser chaque année la question de savoir si les événements intervenus concernent voire affectent les repères, si ces derniers sont susceptibles de changement et s'ils bougent. Cela fera partie de l'évaluation de l'année.

La partie **Notes d'information**

Après avoir un temps envisagé d'associer les **Notes d'information** aux rubriques, les rapprochant ainsi des **Repères**, en les plaçant en annexe, on les a réunies, également sous formes d'articles, plus brefs, mais dont le nombre est indéfini, dans une partie spécifique. Cela correspond au fait que beaucoup de Notes présente(ron)t en réalité un intérêt pour plusieurs et non pour une seule rubrique. On évite aussi, de la sorte- ce que pouvait suggérer le terme annexe- de considérer que ces Notes ont une importance moindre que **Repères et Actualité**. Cela facilite également leur bon développement et leur utilisation efficace.

Il n'a pas été possible, cette année, de mettre au point plus de 5 Notes d'information. Dans l'avenir ce chiffre devrait augmenter sensiblement à la fois parce que le développement logique de la chronique requiert la rédaction de notes- par exemple une note sur les organismes de sécurité collective actuels, une autre sur la course aux armements à l'époque de la guerre froide et ensuite, une encore sur le mécanisme du désarmement, etc...-, accompagnant les repères et parce que l'actualité les suscitera également.

Les notes présentées dans la présente chronique permettront toutefois au lecteur d'en comprendre l'esprit et de voir comment s'articulent **Repères et actualité** et **Notes d'information**. La note Alliances collectives développe une composante du repère Alliances. Les notes relatives aux dépenses militaires et aux transferts d'armements ont à la fois un aspect informatif et méthodologique ; elles sont aussi en relation avec un repère majeur de ces rubriques- l'incertitude affectant les données disponibles et la diversité des sources. Hormis ces deux cas, l'effort s'agissant des informations s'est logiquement concentré sur le nucléaire, avec une note sur les capacités des puissances nucléaires et une autre sur la modernisation. Ces deux dernières notes illustrent très bien un point fondamental, les liens existant entre les rubriques.

Dès l'année prochaine, la partie Notes d'information comprendra une introduction aux notes où figureront plusieurs instruments destinés à en faciliter l'utilisation.

- Une liste générale des notes regroupant les Notes d'information rédigées à l'occasion de cette chronique et des autres chroniques spécialisées, par ordre de rédaction.
- Une liste des notes réparties en 3 catégories : les notes validées, c'est-à-dire dont les auteurs considèrent qu'elles ne nécessitent pas de changement ; les notes actualisées ; et les notes nouvelles, refondues ou objet d'une actualisation importante. Ce sont les notes de cette troisième catégorie qui figureront ensuite comme articles.
- Un tableau des notes indiquant la rubrique de rattachement et le niveau de généralité.
- Un tableau des notes par liens entre notes.

Les observations nécessaires pour établir ces listes et tableaux sont dans le cartouche à 4 cases figurant au début de chaque note.

Numéro de la Note	Rubrique de rattachement	Niveau de la Note	Notes liées
-------------------	--------------------------	-------------------	-------------

Le numéro de la Note (Inf. 1, Inf. 2,...) est donné une fois pour toutes lors de sa première édition ; il ne change pas avec les mises à jour, les révisions et les changements éventuels d'auteurs. L'histoire de chaque note est retracée.

La rubrique de rattachement (A, B, C, D etc...) indique le rattachement principal, figuré en gras, qui peut renvoyer à plusieurs rubriques, et le ou les rattachements secondaires.

Le niveau de la Note indique son caractère plus ou moins général ou spécialisé (N 1, N 2, N 3, N4 du général au spécialisé)

Les Notes liées sont celles du niveau plus général, en caractère gras, et du niveau plus précis.

L'Index

Il s'agit d'un index général, nous ne séparons pas Index analytique et index Etats, organisations etc. Cet index couvre les deux parties de la chronique. Le signalement dans la partie Repères et Actualité se fait par une lettre accordée à chaque rubrique (A, B, C., D, E, F, G, H) et un chiffre. Lettres et chiffres sont aisément repérables en considérant le sommaire. La rubrique A (Puissances et impuissances) va de A 1 à A 83 et H de 215 à 223. Le signalement dans la partie Notes d'information ajoute un chiffre au numéro de la Note, la Note 1 va, par ex, de 1 à 10. Là aussi le sommaire permet de trouver rapidement le numéro repéré dans l'index.

IV Auteurs

Dans ce premier numéro de la chronique, les auteurs sont au nombre de trois, dont la participation est très inégale. L'auteur de ces lignes a rédigé une très grande partie de la chronique. Cela est naturel puisqu'il l'a conçue et organisée.

La participation de Julien Malizard et de Mourad Chabbi est toutefois importante à la fois par la qualité de leurs contributions et par le fait qu'ils ont contribué à donner à « Sécurité et insécurité internationale », dès sa première parution, un tour pluridisciplinaire. Il faut ajouter que, même s'il n'est pas formellement parmi les auteurs, Louis Balmond a beaucoup contribué aussi à l'aboutissement de ce travail.

La logique de l'évolution de « Sécurité et insécurité internationale » est de s'ouvrir à la participation d'un nombre grandissant d'auteurs, appartenant aux disciplines qui s'occupent des questions de sécurité, non seulement pour les Notes d'information mais également pour la partie Repères et Actualité.